

LA CROISSANCE DE LA PRODUCTION CINEMA EN 2015 PENALISEE PAR UNE FORTE HAUSSE DES DELOCALISATIONS

Le Bilan de l'année 2015 confirme les alertes lancées par la FICAM soulignant que la croissance de la production de longs métrages s'accompagnait d'une forte inflation de la délocalisation des films à gros budgets notamment. Gageons que **le renforcement des Crédits d'impôt récemment adopté** permettra, tout au long de l'année 2016, d'inverser radicalement cette tendance et rendra aux industries techniques du tournage et de la post-production ainsi qu'aux techniciens de la filière le bénéfice d'une croissance, si elle devait se confirmer.

LES BENEFICES DE LA CROISSANCE DETOURNES PAR LES DELOCALISATIONS

La production de longs métrages d'initiative française en 2015 (hors films d'animation et documentaires) atteint le niveau record de 189 projets mis en production contre 148 en 2014. Le nombre de semaines de tournage augmente de 29%, les montants investis progressant quant à eux de 56% entre 2014 et 2015 pour atteindre 1 070 M€.

Cette forte croissance est principalement portée par les films de plus de 10 M€, deux fois plus nombreux (28) qu'en 2014.

Mais, alors que 36% des productions de longs métrages (en semaines de tournage) sont délocalisées, soit 14 points de plus qu'en 2014, les **Productions supérieures à 10 M€** révèlent un taux encore jamais atteint de 74%. Le volume des **dépenses françaises affectées aux Industries Techniques** progresse de 15%, bien loin des 56% de progression de l'investissement global dans le Cinéma en 2015.

Enfin, les prestations **d'effets visuels** franchissent un nouveau cap de délocalisation en atteignant un taux de 60% sur la période, impactant lourdement l'emploi de cette filière pourtant reconnue dans le monde entier.

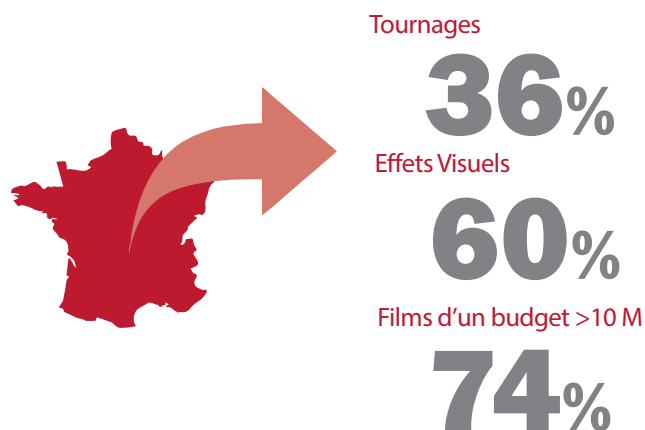
LE RENFORCEMENT DES CREDITS D'IMPÔT CINEMA PERMET D'ESPERER UN RETOURNEMENT DE LA SITUATION

La décision du Gouvernement de renforcer fortement le Crédit d'impôt Cinéma depuis le 1er janvier 2016 apporte la meilleure réponse pour endiguer ces dérapages. Un retournement sensible de la situation s'est déjà opéré depuis le début de l'année, impactant à la fois la localisation des prestations techniques, l'investissement et l'emploi dans l'ensemble de la filière. Selon toute vraisemblance, les mesures adoptées agiront aussi sur les volumes de productions, tant françaises qu'étrangères.

La FICAM compte sur la mobilisation et la responsabilité des Producteurs, premiers décideurs de la localisation de leurs productions, et à la nécessaire prise de conscience collective de la profession pour relever le défi d'un Cinéma français en France.

Prétendre être la Terre d'accueil de tous les Cinémas du monde exige aussi de veiller à l'ensemble des Savoir-faire que le Cinéma français incarne, de les enraceriner sur le territoire et de les perpétuer.

Taux de délocalisation Longs Métrages



Stéphane Bedin - Délégué Général Adjoint en charge des Baromètres (01 45 05 72 49)

Jean-Yves Mirski - Délégué Général (01 45 05 72 47)